



Un représentant de home fenêtre ma escroqué en détournant le chq

Par **manora**, le **06/11/2015** à **21:43**

J'ai changé mes fenetres suite au démarchage de représentant de l'entreprise home fenêtres. J'ai payé au comptant. Le représentant avait ne tourné mon le chèque pour son cpte. Condamné a me rembourser 7000 euros sous peine de prison ferme en cas de non remboursement ds un délai d'un an....!l'huissier mandaté par mon avocat ne fait rien. Me dit que l'escroc est insolvable, alors qu'il une maison une voiture. Cela fait 9 ans que j'attends que Madame l'huissier fasse son travail. Que dois-je faire. Merci pour votre aide. Quand je l'appelle, elle me dit qu'elle vient juste de faire une tentative autre de l'escroc, je n'y crois plus. ?
Que faire.